

8 4. Mai 77 1 1

s.C.41.129.0. - RZ/Ga
s.C.40.11.

3003 Berne, le 3 mai 1977

Note au Chef du Département

Exposé de Monsieur F. Lütwiler à l'Assemblée générale des actionnaires de la Banque nationale suisse du 28 avril 1977

Les points saillants de l'exposé que nous vous remettons ci-joint, sont les suivants:

I. Considérations économiques

- La reprise de l'économie mondiale enregistrée dans la première partie de l'année dernière a perdu de sa vigueur durant le second semestre.
- La situation actuelle se caractérise par une forte hausse des prix ainsi que par des écarts d'une ampleur inhabituelle entre les taux d'inflation nationaux.
- Les déséquilibres considérables de balances des paiements ne peuvent en outre que favoriser des tendances à la désintégration des liens économiques noués entre les Etats.
- Etant donné le volume croissant de l'endettement international, il s'agirait de donner une meilleure vue d'ensemble des créances et des engagements existant entre les Etats, d'améliorer la structure des

.../...

échéances et d'obtenir une relation appropriée entre les crédits et les investissements directs.

- Le rôle des pays exportateurs de pétrole dans la couverture des soldes de balances des paiements doit s'accroître.
- Sur le plan national, l'institut d'émission a poursuivi ses interventions sur le marché des changes afin de stabiliser la monnaie. Le total de ses achats a atteint près de 19 milliards de francs en 1976. Ceux-ci ont été largement compensés par les cessions de devises qui, dans le cadre des exportations de capitaux soumises à autorisation, ont totalisé 15,5 milliards de francs. Cela a permis d'éviter un accroissement excessif de la masse monétaire dont l'expansion a néanmoins dépassé l'objectif de 6 %.

II. Remarques sur le secret bancaire

- L'écho enregistré à la suite des propos et articles émanant de la BNS a incité son président à aborder ce thème dans son exposé. Il a d'emblée relevé que "la discussion porte non pas sur le secret bancaire en tant qu'institution, mais sur certains aspects de son développement et surtout, sur les risques d'abus qu'il comporte". Après avoir reconnu que certains établissements bancaires - peu nombreux il est vrai si l'on considère que notre pays en compte plus de

500 - pouvaient ternir, par leur attitude, l'image de notre pays comme place bancaire et financière, M. Leutwiler a précisé que c'est au titre de la réputation du système bancaire suisse que la BNS avait le droit et même le devoir de se préoccuper de ce problème. Elle engagera donc un dialogue avec les principaux représentants des banques suisses dans le but "d'apaiser la controverse concernant cette institution et de donner à la place financière suisse une image meilleure que celle qui est parfois la sienne à l'étranger".

III. Notre service, préoccupé depuis longtemps par les réactions étrangères concernant le rôle des banques suisses en général, ne peut que se féliciter de cette prise de position du Président de la BNS. Il voudrait toutefois souligner que si un "Gentlemen's Agreement" entre la banque nationale et les banques privées paraît la voie la plus rapide pour améliorer quelque peu la situation, l'efficacité de ces arrangements ne s'est pas toujours révélée très grande. Il considère, en conséquence, qu'à plus long terme, une révision de la loi sur les banques ainsi que certaines modifications en matière d'entraide judiciaire internationale pourraient se révéler nécessaires.

Kopien an:

- Botschafter A. Weitnauer
- F. Nordmann
- Minister Zwahlen
- Fr. Mathys (im Doppel)
- E. Thurnheer

Service économique et financier

P.O.

(Thurnheer)

Beilage erwähnt

8 4. Mai 1971